



Lyon 1

INSPE

Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Académie de Lyon

ATTESTATION D'ETUDES UNIVERSITAIRES (AEU)

Enseigner dans le premier degré
Préparation au CRPE

(Concours de recrutement des professeurs des écoles)



inspe.univ-lyon1.fr



LE MÉTIER DE PROFESSEUR DES ÉCOLES

La ou le professeur des écoles exerce dans des écoles maternelles ou élémentaires (CP au CM2). Polyvalent, elle ou il enseigne dans toutes les disciplines prévues dans les programmes scolaires. C'est un métier riche, rigoureux, qui demande patience et écoute afin d'amener chaque élève vers la réussite de ses apprentissages. Ouvert au dialogue, la ou le professeur des écoles collabore avec différents acteurs : les parents, les intervenants extérieurs...

Au fil de la carrière, les possibilités d'évolution sont multiples : directeur et directrice d'école, certification pour devenir formateur et formatrice ou enseignant et enseignante spécialisée, concours pour devenir inspecteur et inspectrice...

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation Attestation d'Etudes Universitaires (AEU) « Enseigner dans le premier degré – Préparation au CRPE » portée par l'Inspé de l'académie de Lyon s'adapte à la réforme du CRPE (Concours de recrutement des professeurs des écoles) et à la réforme des masters MEEF.

Elle s'adresse aux étudiantes et étudiants, ou toute personne souhaitant reprendre ses études, ayant un diplôme universitaire Master 2 ou équivalent. La candidature de candidats éligibles au CRPE sans condition de diplômes (3^e voie) sera étudiée à titre exceptionnelle en fonction du parcours.



LE CONCOURS CRPE

Le concours se divise en deux séries d'épreuves

Première série – les épreuves d'admissibilité

Il s'agit d'une épreuve écrite en français, une épreuve écrite en mathématiques et une épreuve écrite d'application dans une autre discipline au choix (sciences et technologie, histoire-géographie et enseignement moral et civique, arts).

A l'issue de ces épreuves, un classement des candidates et candidats est effectué selon la moyenne des notes aux épreuves afin de déterminer les candidates et candidats admissibles.

Seconde série – les épreuves d'admission

Les candidates et candidats admis à l'issue de la première série d'épreuves passent :

- Une épreuve de présentation orale de leçons en français et en mathématiques.
- Une épreuve d'entretien comportant une partie sur l'enseignement de l'éducation physique et sportive et une partie visant à apprécier la projection des candidates et candidats dans le métier de professeur des écoles.
- Une épreuve orale facultative de langue vivante étrangère.

A l'issue de ces épreuves, un classement des candidates et candidats est effectué afin de déterminer celles et ceux admis.

POINTS-CLÉ DE LA FORMATION

S'adressant principalement à des étudiantes et étudiants de niveau master, un certain nombre de pré-requis sont attendus. Pour les étudiantes et étudiants ne les ayant pas, un travail conséquent en autonomie est attendu pour se mettre à niveau en français et mathématiques sur les attendus de fin de cycle 4 (fin de collège).

Cette formation nécessite que les étudiants soient disponibles chaque semaine le jeudi et vendredi. L'hybridation de certaines parties des enseignements nécessite la possibilité d'avoir un accès internet et du matériel informatique.

Le développement de compétences aussi bien disciplinaires que didactiques et professionnelles est le cœur de la formation. Les grands thèmes figurant au programme de l'école (maternelle et primaire) sont travaillés à travers la préparation des écrits et des oraux, en conformité avec les attendus de chacune des épreuves. Les apports notionnels et didactiques complémentaires nécessaires sont effectués dans ce cadre. L'ensemble de la formation, y compris les heures de simulation aux oraux avec les retours sur prestations, contribue au travail des compétences et à la préparation au concours.

Un stage d'observation sera proposé aux étudiantes et étudiants. Ce stage permettra à chacun d'observer des pratiques expertes et de nouer un premier contact avec l'école.

LES + DE CETTE FORMATION

- Suivi tout au long de l'année.
- Simulations de situation.
- Oraux blancs.



CANDIDATURE

L'accès se fait sur dossier. Les conditions de diplôme sont les suivantes, hiérarchisées.

1. - Etudiante et étudiant, titulaire d'un master MEEF
2. - Etudiante et étudiant, titulaire d'un master métiers de l'enseignement autre que MEEF
3. - Etudiante et étudiant, titulaire d'un autre master ou autre diplôme de niveau 7
4. - Candidate et candidat, éligible au CRPE sans condition de diplômes (3^e voie)

COUT DE LA FORMATION

Formation en présentiel

- 1 020.00 euros pour les étudiantes et les étudiants non financés.
- 1 400.00 euros pour les étudiantes et les étudiants financés.

RESPONSABLE ET CONTACT

Contact responsable de formation :

Mathias FRONT

mathias.front@univ-lyon1.fr

Contact administratif :

Sandrine PLATRE

Tél : 04 74 32 15 72

(secrétariat fermé le mercredi après-midi)

sandrine.platre@univ-lyon1.fr

Formation continue et reconversion professionnelle :

Tél : 04 72 43 14 49

Courriel : fcsciences@univ-lyon1.fr



Lyon 1 INSPÉ Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Académie de Lyon

*Enseigner,
un métier qui s'apprend*

**DIRECTION ACADÉMIQUE
SITE DU RHÔNE**
5 rue Anselme
69317 Lyon cedex 04
Tél. : 04 819 299 99

SITE DE L'AIN
40 rue du Général Delestraint - BP 153
01004 Bourg-en-Bresse cedex
Tél. : 04 74 32 15 70

SITE DE LA LOIRE
90 rue de la Richelandière
42023 Saint-Etienne cedex 2
Tél. : 04 77 49 29 70